



SUR LE CHEMIN DE LA PAIX

RESPECT DES DROITS DES PRISONNIERS

25 Mars 2013

Le 17 octobre 2011 eut lieu à Donostia-Saint Sébastien la Conférence Internationale pour la Résolution du Conflit Basque. La grande majorité des acteurs sociopolitiques basques était présente ainsi qu'une représentation internationale ample et éminente avec à sa tête M. Kofi Annan, ancien Secrétaire Général des Nations Unies. Cette Conférence donna lieu à ce que l'on connaît comme La Déclaration d'Aiete, du nom de l'endroit où la Conférence eu lieu. Dans cette Déclaration, des acteurs internationaux recommandaient un processus de dialogue et de négociation avec en préalable une déclaration de la part de l'ETA de l'arrêt définitif de son activité armée. Peu de jours après, l'ETA fit cette déclaration créant ainsi une opportunité unique et historique de s'attaquer aux causes et aux conséquences du conflit.

Ce nouveau scénario, renforcé après plus de douze mois de l'arrêt de l'activité armée de l'ETA, a toutefois besoin de nouveaux signes pour aller vers une solution politique du conflit. Il est temps de mettre fin aux mesures d'exception mises en place jusque là. Elles sont devenues aujourd'hui non seulement inutiles mais contre productives. Il faut répondre à l'arrêt de l'activité armée par des mesures politiques de nature à créer les conditions d'une paix juste et durable.

C'est pourquoi nous, signataires et promoteurs de l'Initiative Internationale, demandons aux autorités espagnoles et françaises conforter le processus de Paix en adoptant les premières mesures suivantes :

- La fin de la politique de dispersion, mesure arbitraire appliquée aux prisonniers basques, ainsi que leur rapprochement dans des prisons situées à proximité de leurs familles.
- La libération des prisonniers auxquels les tribunaux espagnols appliquent la Doctrine 197/2006 (aussi appelé Doctrine Parot); ainsi que la libération des prisonniers et des prisonnières auxquels les mesures de liberté conditionnelle peuvent être appliqués.
- La libération immédiate des prisonniers gravement malades qui, en accord avec les lois en vigueur, doivent être mis en liberté pour qu'ils suivent le traitement médical adéquat.
- La libération immédiate d'Arnaldo Otegi et des autres personnes emprisonnées du fait de leur opinion ou activité politique dans des partis politiques, des syndicats, des organisations de jeunes, des mouvements sociaux, ou dans des moyens de communication. La suppression de procès liés à ces affaires, ainsi que la levée des mandats d'arrêt européens qui ont pu être délivrés pour des faits de même nature.

Ce qui doit aujourd'hui primer, c'est la construction d'un espace politique de dialogue et non le recours aux armes habituelles de la police et de la Justice.

Il est temps de bâtir la paix, il est temps de construire un avenir fondé sur les droits humains, la justice, la vérité et la réparation pour tous ceux et toutes celles qui ont souffert tout au long de ce conflit.



Signataires

SUR LE CHEMIN DE LA PAIX RESPECT DES DROITS DES PRISONNIERS

Bill Bowring

Marjorie Cohn

Piedad Esneda Cordoba Ruiz

Padre Alberto Franco

Javier Giraldo Moreno

Peter Madden

Nelly Maes

George Mavrikos

Nora Morales de Cortiñas

Essa Moosa

Alexander Moumbaris

Michael Tubiana